

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

# DELFB2

*Option professionnelle*

## Document du candidat

### *Épreuves collectives*

Compréhension de l'oral – Compréhension des écrits – Production écrite

Code candidat : .....

ministère  
éducation  
nationale



Nom : ..... Prénom : .....

*Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.*

# DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

## DELFB2

Option professionnelle

Niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*

> Épreuves collectives	Durée	Note sur
<b>Compréhension de l'oral</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle : <ul style="list-style-type: none"><li>- exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes);</li><li>- interview, bulletin d'information... (une seule écoute).</li></ul> <i>Durée maximale de l'ensemble des documents : 8 min</i>	30 minutes environ	/25
<b>Compréhension des écrits</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel : <ul style="list-style-type: none"><li>- texte à caractère informatif;</li><li>- texte à caractère argumentatif.</li></ul>	1 heure	/25
<b>Production écrite</b> Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique, etc.).	1 heure	/25

> Épreuve individuelle	Durée	Note sur
<b>Production et interaction orales</b> Présentation et défense d'un point de vue, à partir d'un court document déclencheur.	20 minutes maximum Préparation : 30 minutes	/25
<i>Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme B2 : 50/100</i> <i>Note minimale requise par épreuve : 5/25</i> <i>Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30 minutes</i>	<b>Note totale :</b>	/100

## › Contexte professionnel

### *Coordonner des projets professionnels.*

Votre entreprise vous confie des responsabilités.

Vous pilotez différents projets. Vous prenez des décisions et en faites part à vos interlocuteurs.

*Réalisez tous les exercices suivants. Tournez la page.*

---



## › Exercice 1: Les contrats

18 points

*Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 5 minutes environ.*

*Vous aurez tout d'abord une minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.*

*Vous aurez ensuite 3 minutes pour répondre aux questions. Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.*

*Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.*

**Répondez en cochant  la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.**

**Lisez maintenant les questions.**

- 1** L'exemple développé concerne un secteur d'activité. Lequel ? 1,5 point  
.....
- 2** Comment la femme cherche-t-elle à améliorer la situation des salariés ? 1,5 point  
.....
- 3** Dans cette entreprise, les contrats à temps complets sont... 1 point  
 en augmentation.  
 en baisse.  
 stable.
- 4** Quel objectif la femme espère-t-elle atteindre ? 1 point  
.....
- 5** En combien de temps la femme pense-t-elle atteindre son objectif ? 1 point  
 1 an.  
 2 ans.  
 3 ans.
- 6** Quelles sont les conditions horaires spécifiques à cette entreprise ? 1,5 point  
.....
- 7** Quelle population est essentiellement intéressée par les contrats à temps partiel ? 1,5 point

- 8** Que souhaite négociateur M. Girard ? 1,5 point
- La rémunération.
  - Le temps de travail.
  - Le lieu d'activité.

- 9** Quel type de contrat propose-t-on à M. Girard ? 1,5 point
- .....

- 10** Les analyses avec la concurrence ont permis de savoir que... 1,5 point
- les salaires sont en général plus élevés que ceux du marché.
  - les services proposés par l'entreprise sont performants.
  - le prix de vente des produits est concurrentiel.

- 11** Quels sont les 3 types de rémunération que pratique cette entreprise ? 3 points
- .....
- .....
- .....

- 12** À la fin de la conversation, avec qui l'homme doit-il parler pour connaître ses horaires ? 1,5 point
- .....

## ➤ Exercice 2 : Le Salon de l'étudiant 7 points

**Vous allez entendre une seule fois un enregistrement sonore de 1 minute 30 à 2 minutes.  
Vous aurez tout d'abord, une minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez trois minutes pour répondre aux questions.**

**Répondez en cochant  la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.  
Lisez maintenant les questions.**

- 1** Quel est le thème abordé au salon où Emmanuel s'est rendu ? 1 point
- .....

- 2** Les pouvoirs publics demandent à l'université... 1 point
- de solliciter davantage les entreprises.
  - de mieux répondre aux besoins du marché.
  - de multiplier les accords avec les entreprises.

**3** Citez l'une des principales missions de l'université ? 1 point

.....

**4** Au sujet de la collaboration entre les entreprises et les universités, la jeune femme attire l'attention sur un risque. Lequel ? 1 point

.....

**5** Pourquoi certains chercheurs ont-ils orienté les résultats de leurs recherches ? 1 point

- Pour avoir davantage de reconnaissance.
- Pour satisfaire leurs financeurs.
- Pour être mieux payés.

**6** Face à la conjoncture actuelle, l'université devra privilégier de nouvelles orientations afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Citez en deux. 2 points

.....

.....

# Compréhension des écrits

25 points

## › Exercice 1 : Vos documents d'entreprise

13 points

*Vous êtes assistant de direction dans une petite entreprise située à Paris. Votre directeur veut modifier certaines données juridiques concernant le dossier d'enregistrement de l'entreprise. Vous êtes donc chargé de prendre contact avec le greffe du tribunal de commerce, bureau officiel d'enregistrement des entreprises. Vous disposez de peu de temps pour agir.*

*Vous lisez ce document.*

*Répondez en cochant  la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.*

### **Vous voulez modifier vos documents d'entreprise ? Vos formalités en ligne au registre du commerce deviennent réalité !**

Après l'ouverture en juin 2007 de l'enregistrement des entreprises via Internet, le greffe du tribunal de commerce de Paris lance les formalités de modification en ligne (statut, adresse, coordonnées, effectif, capital...) des entreprises. Aujourd'hui le « greffe électronique » est à la disposition des entrepreneurs.

Toute formalité de modification nécessite la réalisation de démarches avant la réalisation du dossier ainsi que la préparation des pièces justificatives et des documents à joindre au dossier.

Pour éviter un oubli, vous pouvez consulter le « Guide des formalités » en ligne sur [www.greffetc-paris.fr](http://www.greffetc-paris.fr), rubrique « Formalités en ligne » et « modifications » pour retrouver toutes les informations utiles.

Vous pouvez également poser une question en ligne aux juristes du greffe qui vous répondent très rapidement.

#### **Quelle est la démarche ?**

Une fois que vous vous êtes muni des pièces et documents demandés, vous les scannez et les enregistrez sous format numérique. Attention, vous devez certifier conformes la « version papier » des statuts de votre entreprise et celle de votre pièce d'identité, puis vous devez les signer de façon manuscrite avant de les scanner.

Quand vous disposez de tous vos fichiers numérisés, vous pouvez effectuer la formalité en ligne en remplissant le formulaire interactif que vous validerez en fin de saisie. Vous joindrez à votre formulaire les pièces justificatives et documents sous format numérique. Vous procéderez au paiement sécurisé en ligne de l'opération. Enfin, vous signerez avec votre certificat électronique l'ensemble de ces éléments avant de cliquer sur « envoi ».

#### **Que se passe-t-il après l'envoi du dossier de formalité par Internet ?**

Aussitôt que le registre du commerce aura reçu le dossier de modification, la plate-forme <https://www.greffes-formalites.fr/> vous enverra une réponse électronique appelée « accusé de réception ».

#### **Quel est le délai de traitement du dossier par le greffe ?**

Le délai est d'un maximum de 24 h comme l'impose le texte de loi de 1984.

#### **La dématérialisation fait désormais partie du quotidien !**

Toujours moins de papier, un accès toujours plus simple et rapide, tel est l'objectif global poursuivi au quotidien par les greffiers du tribunal de commerce de Paris, qui en plein accord avec la volonté ministérielle de faciliter la vie de l'entrepreneur, franchissent à nouveau une étape. Le prochain objectif ? L'accès par voie électronique de l'ensemble des formalités au registre du commerce et des sociétés.

*D'après le site du greffe de Paris*

- 1** Ce document est destiné... 1 point
- aux actionnaires de l'entreprise.
  - aux chefs d'entreprise.
  - aux juristes du greffe.

- 2** Quelle a été la première opération en ligne lancée par le tribunal de commerce de Paris ? 1 point
- .....

- 3** Vrai ou faux ? 3 points  
 Cochez  la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.  
 (1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.)

Pour la nouvelle opération en ligne mise en place par le greffe du tribunal de Paris, ...

	VRAI	FAUX
<b>1.</b> ... une aide en ligne est proposée sur le site internet. <i>Justification :</i> .....		
<b>2.</b> ... les juristes du greffe peuvent répondre au téléphone. <i>Justification :</i> .....		

- 4** Quelles sont les quatre étapes préparatoires nécessaires à l'opération proposée en ligne ? 2 points
- Mettez-les dans l'ordre :
- étape 1 : .....
  - étape 2 : .....
  - étape 3 : .....
  - étape 4 : .....

- 5** Pour la réussite de la constitution de votre dossier électronique, vous devez... 2 points  
 (2 réponses)
- ajouter des documents complémentaires.
  - cliquer sur « envoi » pour chaque document.
  - envoyer une copie à votre banque.
  - remplir une fiche électronique.
  - signer le formulaire principal.
  - télécharger des documents comptables.

- 6** Quelle est la modalité attestant de l'enregistrement du dossier ? 2 points
- .....



7 Quelle autorité a incité le greffe du tribunal de Paris à mettre en œuvre cette opération ? 1 point

.....

8 Quel est l'objectif prioritaire de cette opération ? 1 point

- Accélérer la création d'entreprises.
- Imposer des opérations électroniques.
- Soulager les démarches administratives.

## ➤ Exercice 2 : *Projet d'externalisation d'un service* 12 points

*Vous travaillez dans une entreprise pharmaceutique. Vous découvrez sur le panneau d'informations réservé au personnel une lettre signée de la direction. Lisez-la et répondez aux questions.*

### **Consultation du personnel**

#### ***Projet d'externalisation de notre production de médicaments et des essais cliniques.***

Nous sommes confrontés à la fin de notre modèle de grand groupe pharmaceutique et, comme nos concurrents, nous devons faire appel à la sous-traitance, tout en voulant garder le contrôle de toute la chaîne de notre activité. Aujourd'hui, plus aucun grand laboratoire de médicaments ne peut rester isolé. L'environnement pharmaceutique international se durcit. Nous assistons à la montée des médicaments génériques et il devient difficile de renouveler les produits. De plus, les agences nationales réglementaires de notre pays exigent de nous davantage de qualité, de sécurité et de fiabilité.

Pour faire face à toutes ces transformations, nous vous proposons de nous recentrer sur nos compétences clés : la recherche de nouveaux médicaments et la commercialisation de tous nos produits pharmaceutiques. Pour notre entreprise, externaliser, c'est se concentrer sur nos activités principales, recherche et commercialisation, que nous maîtrisons parfaitement et faire réaliser par des intervenants extérieurs les activités de production et les essais cliniques.

Tout d'abord, en externalisant la chaîne de production, nous diminuerons les coûts d'investissement pour la production et les frais de stockage des produits. En outre, nous espérons réduire les délais de commande en exigeant des sous-traitants une très grande réactivité. D'autre part, nous projetons d'externaliser en partie les essais cliniques pour deux raisons. Premièrement, les agences réglementaires nationales exigent un nombre de patients testés toujours plus grand. Ensuite, nous pouvons difficilement prévoir la quantité d'essais à gérer en parallèle. C'est pourquoi, si près de 50 % de nos essais sont sous-traités, nous gagnerons en souplesse et éviterons la baisse momentanée de nos effectifs. Nous savons tous que, quand la fabrication d'un médicament s'arrête pour des raisons sanitaires, nous devons licencier à chaque fois une partie de nos équipes. Dernier

point : il reste à décider si nous externalisons la totalité de nos 19 centres de recherche clinique dans le monde ou seulement certains d'entre eux pour continuer à maîtriser la qualité et la sécurité de toute la chaîne de notre activité.

Bien entendu, nous sommes conscients des inconvénients que cela peut entraîner : en s'adressant à des sous-traitants, nous courons le risque de perdre une partie de nos secrets de fabrication et de voir surgir des problèmes dans la qualité du service rendu, tels que le non-respect du cahier des charges. Nous comprenons qu'une partie du personnel soit mécontente et méfiante mais nous prendrons toutes les mesures pour éviter que cela nuise au personnel et à notre image de marque. Nous nous engageons à vous tenir au courant des relations que nous aurons avec nos nouveaux partenaires.

De toute façon, quels que soient le nombre et le type de sous-traitants, nous devons garder la maîtrise de toute la chaîne, puisque nous sommes responsables de nos médicaments. Il ne faut pas oublier que les contrôles se renforcent partout. En effet, l'industrie pharmaceutique est un métier où le contrôle de la qualité est essentiel. Nous devons rendre des comptes à l'ensemble des consommateurs et à notre politique nationale de santé. Paradoxalement, les obligations réglementaires très strictes facilitent le développement de la sous-traitance et renforceront par conséquent notre dynamisme économique.

**Nous vous appelons donc à vous exprimer en faveur ou non de notre projet d'externalisation en venant voter au cours de la semaine prochaine.**

**Le vote se déroulera en salle de réunion de 8 h 30 à 18 h.  
Merci à tous pour votre participation et votre engagement !**

**La Direction**

- 1** Le document, signé de la direction, propose aux salariés... 1 point
- de présenter leurs projets.
  - d'améliorer un nouveau projet.
  - de donner leur avis sur un projet.

- 2** Complétez les raisons qui poussent l'entreprise concernée à évoluer : 1,5 point
- Raison économique : .....
  - Raison commerciale : .....
  - Raison politique : .....

- 3** Quels sont les deux domaines d'activités sur lesquels l'entreprise veut reporter ses efforts ? 1 point
- .....
  - .....

**4** D'après la direction, quels sont les trois avantages à externaliser la production ? 1,5 point

- .....
- .....
- .....

**5** Pour le second domaine d'activités à externaliser, la direction met en avant un bénéfice pour ses salariés. Lequel ? 1 point

.....

**6** Vrai ou faux ? 3 points  
Cochez  la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

*(1 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.)*

Selon la direction, ...

	VRAI	FAUX
<b>1.</b> ... l'externalisation totale des deux domaines d'activités est indiscutable. <i>Justification :</i> .....		
<b>2.</b> ... la sous-traitance est garante de la qualité. <i>Justification :</i> .....		
<b>3.</b> ... le personnel sera informé des avancées du projet. <i>Justification :</i> .....		

**7** Quelle précaution l'entreprise doit-elle prendre en faisant appel à des sous-traitants ? 1 point

.....

**8** Que pense la direction des obligations réglementaires qui pèsent sur l'industrie pharmaceutique ? 2 points

.....

# Production écrite

25 points

## > Exercice : Bilan de réunion

*Votre direction a proposé de consulter le personnel sur la mise en place de la modulation du temps de travail : horaires adaptables en fonction du carnet de commandes et des besoins individuels de chaque salarié.*

*En tant que délégué du personnel, vous avez organisé une réunion avec l'ensemble des salariés pour recueillir les avis de tous.*

*Vous rédigez le compte rendu de cette réunion que vous transmettez à votre direction. Vous insisterez sur les arguments favorables à la modulation du temps de travail sans oublier de mentionner les avis négatifs exprimés.*

(250 mots minimum)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

## DELFB2

Option professionnelle

Niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*

> Épreuves collectives	Durée	Note sur
<b>Compréhension de l'oral</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle : <ul style="list-style-type: none"><li>– exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes) ;</li><li>– interview, bulletin d'information... (une seule écoute).</li></ul> <i>Durée maximale de l'ensemble des documents : 8 min</i>	30 minutes environ	/25
<b>Compréhension des écrits</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel : <ul style="list-style-type: none"><li>– texte à caractère informatif ;</li><li>– texte à caractère argumentatif.</li></ul>	1 heure	/25
<b>Production écrite</b> Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique, etc.).	1 heure	/25

> Épreuve individuelle	Durée	Note sur
<b>Production et interaction orales</b> Présentation et défense d'un point de vue, à partir d'un court document déclencheur.	20 minutes maximum Préparation : 30 minutes	/25
<i>Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme B2 : 50/100</i> <i>Note minimale requise par épreuve : 5/25</i> <i>Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30 minutes</i>	<b>Note totale :</b>	/100



# Production et interaction orales

**25 points**

*30 minutes de préparation  
20 minutes de passation*

*Vous tirerez au sort deux documents parmi ceux proposés par l'examineur et vous en choisissez un.*

*Vous dégagerez le problème soulevé par le document que vous avez choisi puis vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée. Si nécessaire vous défendrez votre opinion au cours du débat avec l'examineur.*